

## A RETENIR

**Cresson** : légère augmentation des infestations de chironomes, tout comme celles de la mouche du cresson

## CRESSON

### RAVAGEURS

- CHIRONOMES**

Les infestations de chironomes sont en légère augmentation par rapport au dernier relevé puisque en moyenne 17% des pieds sont porteurs d'au maximum 3 larves contre 10% en moyenne il y a 1 mois. Les voiles en place permettent le maintien de la pression des larves de chironomes en-dessous.

Evolution du nombre de larves de chironomes

	semaine 4				semaine 8			
	0	1	2	3	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	90%	10%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Maisse	80%	20%	0%	0%	80%	20%	0%	0%
D'Huisson-Longueville	85%	15%	0%	0%	65%	35%	0%	0%
St Hilaire	100%	0%	0%	0%	75%	25%	0%	0%
Méréville	95%	5%	0%	0%	100%	0%	0%	0%

0 : aucune larve

1 : entre 1 et 3 larves par pied

2 : entre 4 et 8 larves par pied

3 : plus de 8 larves par pied

**Le seuil indicatif de risque est 20% des plantes avec au moins 1 larve. Trois sites dépassent le seuil indicatif de risque. A ce jour, le risque lié à la présence des larves de chironomes est moyen d'autant plus que les voiles d'hivernage sont présents, maintenant les infestations en-dessous.**

- **MOUCHE DU CRESSON, *Hydrellia Nasturtii* et *Hydrellia sp***

Des pupes de la mouche du cresson sont toujours présentes dans la majorité des parcelles mais la pression semble rester stable.

Selon les sites, le niveau d'infestation s'échelonne de 7 à 30% des pieds touchés ; deux sites connaissent une augmentation de l'infestation (voir tableau ci-dessous).

	% de pieds ayant au moins une pupa de la mouche du cresson		
	semaine 2	semaine 4	semaine 8
Moigny s/Ecole	25%	10%	30%
Maisse	0%	0%	0%
D'Huisson-Longueville	5%	25%	0%
St Hilaire	35%	5%	25%
Méréville	10%	5%	7%



Pupes de la mouche du cresson (Fredon IDF)

## MALADIES

- **LA MALADIE DE LA RACINE CROCHUE, *SPONGOSPORA***

Cette semaine, des symptômes de la maladie de la racine crochue ont été observés dans toutes les cressonnières du réseau d'épidémiologie avec des infestations allant de 15 à 95% de pieds faiblement touchés.

La maladie de la racine crochue ne pose pas de problème de nutrition, en Ile de France, mais peut provoquer ponctuellement la maladie de la tache jaune. A ce jour aucun symptôme n'a été observé dans les bassins suivis.

	Evolution de la maladie de la racine crochue							
	semaine 4				semaine 8			
	0	1	2	3	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	15%	85%	0%	0%	5%	95%	0%	0%
Maisse	75%	25%	0%	0%	85%	15%	0%	0%
D'Huisson-Longueville	55%	45%	0%	0%	65%	35%	0%	0%
St Hilaire	35%	65%	0%	0%	75%	25%	0%	0%
Méréville	95%	5%	0%	0%	73%	27%	0%	0%

0 : pas de pieds malades

1 : pied faiblement touché par la maladie

2 : pied moyennement touché par la maladie

3 : pied fortement touché par la maladie

\*\*\*\*\*

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.**

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source, en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

**Réseau d'Observations** : Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, FREDON Île de France

**Rédaction** : la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France : Cyrielle Verniers, Serge Mercier.

**Comité de relecture** : SRAL, FREDON, Chambre de Région Ile-de-France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante [y.morio@cra-idf.chambagri.fr](mailto:y.morio@cra-idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.